

1. Spécialisation :

Trois délégués du groupe d'enseignants actuellement en formation, Nicole Schlaeppli et Olivier Baud rencontreront J-P. Biffiger jeudi 30 avril. A suivre.

2. consultation du 5 mai

Le 23 avril, O. Baud a reçu un mail de C. Beer, l'invitant à prendre part à une séance de consultation, le 5 mai de 14h30 à 16h30, au DIP, « relative a une structure nouvelle de la pédagogie spécialisée ». N'ayant aucun détail concernant cette rencontre (qui seront par exemple les personnes présentes) nous mettons ce point à l'ordre du jour pour la séance du 29 avril avec le SMP, au cas où la direction du service en saurait plus que nous...

3. Séance du 11 mai

Un collègue d'un regroupement nous annonce qu'une rencontre va avoir lieu le 11 mai après-midi, qui réunira des DIR-E, les inspecteurs et des collègues des regroupements. Ce collègue a reçu l'information par son inspectrice. Après un bref tour de table, nous constatons que dans certains établissements l'information a passé par le DIR-E et que dans d'autres, l'information n'a tout simplement pas été transmise.

La SPG n'est pas au courant de cette rencontre, c'est pourtant lors d'un entretien des délégués SPG avec les chefs de projets que l'idée de mettre sur pied une telle séance avait été évoquée.

Il semblerait de plus que les DIR-E soient chargés de désigner les enseignants spécialisés qui se rendront à cette réunion.

Il est totalement inexcusable que la SPG ne soit pas conviée à cette rencontre et il est totalement inacceptable que se soient les DIR-E qui décident de la représentation des enseignants spécialisés. Comme pour le point précédent, nous en parlerons le 29 avril avec la direction du SMP.

La SPG va bien sur également réagir au niveau du département.

3. Rencontre SPG/SMP :

Voici les points que nous souhaitons aborder lors de cette séance :

- Point sur l'ouverture du nouveau cmp
- Sfss
- Les Dir-E et les regroupements (séance du 11 mai)
- Remplacement de J-P. Biffiger
- L'horaire des enseignants en cmp
- Séance du 5 mai

Voir annexe 1.

La prochaine commission interne aura lieu le :

Jeudi 11 juin 2009 à 17h00 à la SPG

Manuela Baud
manuela.baud@edu.ge.ch

P.S. N'hésitez pas à nous faire parvenir vos remarques, commentaires et autres sujets que vous souhaiteriez aborder en commission.

- annexe mentionnée

Direction du SMP – délégation SPG

Séance du 30 avril 2009 de 9h00 – 10h15 au SMP

Présences

Pour le SMP : Stephan Eliez et Jean-Paul Biffiger

Pour la SPG : Jaqueline Barbon, Olivier Baud et Luc Lavarini

Ordre du jour proposé par la SPG :

1. La séance du 5 mai
2. Le remplacement de J-P. Biffiger
3. Le nouveau CMP
4. Les DIR-E et les regroupements (séance du 11 mai)
5. Les documents SFSS
6. Les horaires des enseignants dans les CMP

1. La séance du 5 mai :

Pour cette séance, selon M. Eliez, il y aura des représentants de l'ACCEP, 1 représentant des pétitionnaires du SMP, J-P. Biffiger, la SPG et lui-même. Il pense que ce sera une réflexion sur la structure de l'enseignement spécialisé, structure fortement unifiée « enseignement spécialisé-SMP. Il pense que M. Dandelot et d'autres ont compris l'importance de la pluridisciplinarité, de la complexité du système, de la nécessité de plus d'institutions et de la difficulté de prévoir l'avenir. Le SRED étant inefficace, il est difficile de prévoir le nombre d'enfants qui auront besoin de l'enseignement spécialisé.

M. Eliez pense qu'il y aura le maintien d'une entité unique mais avec quel rattachement et à quel niveau, c'est là que réside toute la question.

Le directeur du SMP réaffirme la nécessité d'une autonomie de fonctionnement indispensable, il ne peut y avoir de « flicage » de la DEP sur l'enseignement spécialisé. Il faut, dit-il, résister à l'ambiance « bulldozer » du Secrétariat Général, qui voudrait la même chose pour tout le monde.

M. Eliez souligne également les problèmes que rencontrent les consultations avec les exigences complètement délirantes de certains DIR-E, qui ont besoin de cela pour asseoir leur autorité et leur légitimité.

Il n'a pas d'élément nouveau concernant l'avenir des inspecteurs.

La SPG rend attentif au danger qu'il y a à trop surcharger les inspecteurs et à finir ainsi par jouer le jeu de la direction et des DIR-E.

M. Eliez réaffirme haut et fort que les DIR-E n'ont pas d'autorité, ni sur les enseignants spécialisés, ni sur les éducateurs. Ceci est à mettre en lien avec l'accord inter-cantonal qui différencie bien les mesures dites simples (appuis, redoublages, etc.) qui relèvent de l'école ordinaire, donc des DIR-E, et les mesures dites renforcées (adaptation aux besoins spécifiques, langage des signes, etc.) qui elles relèvent uniquement de l'enseignement spécialisé, donc actuellement des inspecteurs.

2. Le remplacement de J-P. Biffiger :

Le poste sera mis au concours, et ce sera bien une seule personne qui reprendra cette fonction dès le 15 août, elle sera « accompagnée » par J-P. Biffiger jusqu'en décembre 2009. M. Eliez, qui ne sait pas quelle latitude il aura dans le choix de cette personne, souhaite absolument quelqu'un issu du spécialisé.

3. Le nouveau CMP :

Le nouveau CMP, les Magnolias ; ouvrira le 4 mai avec deux enfants, la semaine suivante il y aura deux nouveaux enfants puis encore deux autres. Au 15 mai le CMP accueillera donc six élèves.

A la rentrée, il y aura l'ouverture de Mancy 3, ce n'est pas une nouvelle institution, il s'agit du déménagement de la Chênaie à Bois-Caran.

Il y aura également l'ouverture d'une maison à Balexert.

4. Les DIR-E et les regroupements (séance du 11 mai) :

M. Eliez nous informe des éléments suivants concernant la réunion du 11 mai :

Quatre écoles seront représentées : les Tattes

Les Pâquis

Le Mail

Le Lignon

D'après M. Eliez il est important de préparer cette réunion et de ce concerter (SMP et SPG). Il trouve que les enseignants spécialisés doivent se prononcer par rapport aux DIR-E qui ont une autorité sur eux. Des permutations d'enseignants, par exemple, posent problème à cause de pressions exercées par certain DIR-E.

Concernant le groupe cahier des charges des inspecteurs, des responsables thérapeutiques et pédagogiques, il n'y aurait, au dire de la direction encore rien de concret. Ce groupe de travail est composé de : messieurs Solca, Biffiger, Thévenoz, Dandelot, Monnin et Chometry et de mesdames : Sturu, Perrenoud, Puccionni et Marchesini).

Les autres points n'ont pu être abordés, par manque de temps.

(Notes de séance : délégation SPG)